

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SAMEDI 28 JUIN 2025 A 10h30

ORDRE DU JOUR

POINT N°1 : Création d'emplois non permanents pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité et modification du tableau des effectifs

POINT N°2 : Barème de réduction pour la cantine – Année scolaire 2025/2026

POINT N°3 : Acceptation d'un don exceptionnel au CCAS

Fait à Neuilly-Plaisance, le 10 juin 2025

Christian DEMUYNCK
Président du CCAS

Certifié exécutoire
Acte publié le 30 / 06 / 2025